



## **Déclaration préalable CSASD-25 du mardi 23 janvier 2024**

Que dire de la préparation de rentrée 2024 ? Nous pensions l'année 2023 inédite, avec, pour la 1<sup>ère</sup> fois, une préparation de rentrée faite sur la base de textes non encore publiés, avec de grandes nouveautés et surtout beaucoup d'inquiétudes pour les personnels. Il faut croire que c'était juste les prémices de la mise en place d'un nouveau mode de fonctionnement. Qui dit rentrée, dit nouveauté ? Ou qui dit changement de ministre dit changement de paradigme ? En 173 jours à la tête du ministère de l'Éducation nationale, notre actuel 1<sup>er</sup> ministre aura été particulièrement « efficace », en décrétant sans autres discussions, et ne parlons pas de négociations, des groupes de niveau, une révolution concernant le DNB, dont l'obtention conditionnera désormais le passage au lycée général et technologique, le retour de l'uniforme... Tout cela signifie aussi un passage à la trappe de mesures mises en place à la rentrée dernière quelquefois avec beaucoup de difficultés, avec ou sans l'accord des personnels, mais aussi, et surtout, sans qu'aucun bilan de l'action mise en place ne soit même envisagé. Doit-on comprendre que désormais, à chaque rentrée scolaire verront se mettre en place des dispositifs qui vivront peut-être juste une année sans qu'on se pose la question de leur pertinence, de leur efficacité et encore moins de leur pérennité. Doit-on croire que les personnels de l'Éducation nationale, parce qu'ils sont fonctionnaires, doivent encore et toujours obéir et juste « fonctionner » sans autre réflexion sur leur enseignement et sur la plus-value de ce qu'on leur impose de mettre en place à destination de leurs élèves ?

Dans notre académie, un chantier consacré aux modalités d'allocation progressive des moyens en EPLE a été mis en place en fin d'année scolaire 2022/2023, avec un premier groupe de travail fin juin 2023 présentant la méthode en place et une 2<sup>ème</sup> réunion en septembre présentant des pistes d'évolution possibles. Le 3<sup>ème</sup> groupe de travail a été programmé, reporté puis annulé et depuis... plus rien. L'instance départementale de ce jour se déroule alors que l'instance académique ne s'est pas tenue, la DSDEN25 ayant décidé que l'avis des représentants des personnels n'étant que consultatif, le calendrier n'avait pas lieu d'être bouleversé, nous demandons donc à M. le DASEN de nous donner la réponse à la question qui aurait dû être posée à Mme la Rectrice, à savoir, la préparation de rentrée dont nous allons parler a-t-elle été travaillée suivant un nouveau modèle (autre que la nouvelle dotation 6<sup>ème</sup>) et si oui, pourquoi ce nouveau modèle n'a-t-il pas été présenté de façon explicite, à défaut d'avoir été construit après consultation autour des propositions ? Nous regrettons aussi que le nombre d'élèves attendus par niveau dans chaque collège nous soit dissimulé : comment interpréter ce choix autrement que comme une volonté de compliquer l'étude des dotations et de rendre opaque la situation des collèges ?

Concernant la dotation de notre département et sa répartition dans les 44 collèges, cette préparation de rentrée est pour le moins inquiétante. Le point positif est l'ouverture de 3 dispositifs ULIS, sous réserve que ces dernières permettent l'affectation de personnels titulaires au prochain mouvement. Pour le reste, une fois de plus, les collèges du Doubs vont devoir rendre beaucoup d'heures : 379h (de prévision à prévision car les emplois se font au moment des prévisions et pas de l'ajustement), soit l'équivalent de plus de 20 ETP pour un déficit de 383 élèves. La baisse est effective, certes prévue, mais pour autant, une fois de plus, les élèves et les enseignants vont devoir subir les conséquences de classes supprimées, d'effectifs classe souvent tendus, même si vous nous expliquerez certainement, comme chaque année, que le taux d'encadrement est meilleur ici qu'ailleurs. Il reste que notre académie et notre département sont particulièrement touchés... En ce qui concerne l'emploi enseignant, au regard de la situation générale dans notre académie, en collèges, en lycées, dans notre département en particulier cette année, les suppressions de postes à venir nous inquiètent fortement tout comme l'augmentation des postes à compléments de services. Nous espérons que chaque situation de mesure de carte scolaire sera étudiée avec la plus grande attention, afin de permettre aux personnels concernés de retrouver une affectation au plus près.

En ce qui concerne la mise en place des groupes de niveaux, mesure phare des annonces de décembre dernier, nous constatons que la distance est grande entre les ambitions affichées par notre éphémère ministre et la réalité : comment penser que des élèves en difficulté pourront progresser dans des groupes de 17 ? Pense-t-on sérieusement qu'il sera possible de remettre à niveau des élèves déjà décrochés en fin de CM2 en leur faisant suivre le même programme que tous les autres ? Quel intérêt, si ce n'est de donner l'impression que l'on agit sans s'en donner les moyens ?

Le prix de cette communication politique sera malheureusement payé par les personnels des établissements, confrontés à une désorganisation globale, un flou permanent et la certitude d'une augmentation du temps de travail pour les professeurs de français et de mathématiques sans aucune rémunération supplémentaire : nous constatons avec amertume, mais sans surprise, que les visages du pouvoir changent mais que le mépris demeure.

Ainsi, il semble que personne n'ait daigné s'interroger sur la fonction de professeur principal occupée par de nombreux enseignants qui n'auront plus en charge des classes complètes à compter de septembre 2025 : qu'advient-il de ces professeurs qui, pour nombre d'entre eux, assurent cette fonction depuis des années ? Vient-on de leur interdire définitivement d'exercer cette fonction, ce qui les privera de fait d'une partie de leur rémunération ?

On ne peut pas dire que la nomination de notre nouvelle ministre de l'Éducation Nationale, au portefeuille plus que rempli, permette aux personnels de se sentir (mieux) considérés. Les enseignants se sentent de plus en plus méprisés, par leur employeur, l'État, et forcément, car l'exemple vient d'en haut, quelquefois dans leurs établissements, où certains principaux n'admettent pas qu'un enseignant soit autre chose qu'un exécutant...